

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Rapport de la délégation canadienne en Éducation

**30^e Session de la Conférence générale de l'UNESCO
(Paris, 9 au 13 novembre 1999)**

Introduction

La délégation canadienne a joué un rôle de premier plan dans les débats de la Commission II (éducation). L'influence du Canada s'est fait sentir dès le début lorsque nombre d'autres délégations ont fait écho aux principaux éléments de la première intervention canadienne :

- la nécessité d'un plan stratégique en éducation, conformément aux recommandations du vérificateur;
- l'inquiétude face à la réduction de la proportion du budget consacrée à l'éducation;
- l'inquiétude quant à la décentralisation croissante du secteur de l'éducation;
- la nécessité de la coordination entre les instituts et le siège de l'UNESCO en vue d'assurer la cohérence et l'uniformité;
- l'importance du suivi des conférences internationales.

Le directeur général adjoint, M. Colin Power, a reconnu l'importance et la pertinence des préoccupations du Canada dans sa réponse au débat sur le Grand programme I.

L'influence que le Canada continue d'exercer au sein de l'organisation prendra une importance croissante au cours des mois à venir, tandis que les États membres réfléchissent au rôle et aux fonctions de l'UNESCO au XXI^e siècle.

1. Délégation canadienne en Éducation

La délégation canadienne en Éducation était composée de quatre porte-parole officiels et de cinq personnes-ressources.

Porte-parole (4) :

- Monsieur Andrew Petter, Minister of Advanced Education, Technology and Training Province of British Columbia
- M. Robert Bisaillon, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, ministère de l'Éducation du Québec
- M. Boyd Pelley, directeur, Administration et Communications, Secrétariat du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
- M. Jacques Proulx, président, Commission sectorielle de l'éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO

Personnes-ressources (5) :

- M^{me} Eva Egron-Polak, Vice-présidente, Programmes internationaux et canadiens, Association des Universités et Collèges du Canada, et de la Commission sectorielle de l'éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO
- M. Daniel Richer, Directeur, Bureau des technologies d'apprentissage
- M. Richard Martin, Gestionnaire principal de programme, Direction des relations académiques internationales, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- M^{me} Diane Laberge, Chargée de programme, Éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO
- M^{me} Anyle Coté, Agente intermédiaire de programme, Éducation, Commission canadienne pour l'UNESCO

L'efficacité de la délégation résulte de la présence sur place des personnes-ressources permettant d'assurer à la fois l'interface avec le bureau de l'Ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO,

d'analyser des situations nouvelles et imprévues, d'organiser une réaction rapide à ce qui se passe, d'exercer une vigilance face au débat, de faire circuler l'information qui se véhicule sur une base informelle et de créer les alliances nécessaires pour faire passer nos propositions et nos amendements. L'efficacité de la délégation repose également sur la mise en commun des compétences des membres de la délégation de façon synergique, sur la qualité de la représentation ministérielle et de leurs talents de communicateurs.

2. Débat sur le Grand Programme I : L'éducation pour tous tout au long de la vie (mardi, 9 novembre [après-midi], mercredi, 10 novembre [avant-midi et après-midi])

Plus de 70 interventions ont été prononcées dans le cadre du débat sur le Grand Programme I «L'Éducation pour tous tout au long de la vie». Si l'ensemble des interventions des États membres ont réitéré leur appui au Grand Programme I, certains d'entre eux ont exprimé des préoccupations quant aux méthodes de travail de l'UNESCO et à sa gestion. D'autres ont fait état de problèmes ou de besoins criants auxquels ils sont confrontés dans leur pays.

L'intervention du Canada prononcée par Monsieur Andrew Petter, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Technologie (C.-B.), qui a donné le ton au débat, fut l'une des plus remarquées (voir Annexe, intervention I). Elle a été bien reçue par les États Membres qui ont manifesté leur appréciation par des applaudissements à la fin de son allocution. Certains pays ont exprimé des points de vue semblables aux préoccupations canadiennes. À titre d'exemple, la Suisse a grandement appuyé l'intervention canadienne concernant le besoin d'une planification stratégique, du suivi et d'une évaluation continue, ainsi que d'une approche cohérente et stratégique face à la décentralisation (Chypre). Plusieurs pays, dont l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande, ont également manifesté leur vive préoccupation face à la fragmentation qu'entraîne une décentralisation sans vision stratégique. De même, plusieurs États membres se soucient de la baisse du budget du Secteur de l'Éducation.

En ce qui a trait aux préoccupations plus spécifiques sur le Grand Programme I, certains pays (France, Vietnam) soulignent le besoin d'une meilleure coordination des activités. La France et la Norvège souhaitent que le suivi et l'évaluation des activités soient plus rigoureux et invitent l'UNESCO à revoir les critères d'attribution des Chaires UNESCO (voir DR. 43) et à éviter la multiplication des structures. La nécessité d'assurer un suivi au Deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel (Séoul, avril 1999) ainsi qu'à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (Paris, octobre 1998) a été soulignée par le Canada et par d'autres pays dont l'Allemagne et l'Australie. L'Arabie Saoudite a souligné l'expérience canadienne dans le domaine de la formation technique et professionnelle.

Plusieurs interventions ont mis l'accent sur l'alphabétisation et l'éducation de base pour tous, incluant tous les groupes marginalisés, en souhaitant que cet axe d'action demeure prioritaire pour l'UNESCO. Enfin, plusieurs pays en développement ont demandé à ce que l'UNESCO continue de leur apporter un soutien dans leurs efforts de réforme de leurs systèmes d'éducation. Dans cet esprit, un certain nombre de pays ont exprimé le souhait d'être l'hôte de nouveaux instituts ou de centres spécialisés de l'UNESCO, comme le Gabon qui présentait un projet de résolution (DR. 61) visant à établir une antenne de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) à Libreville (Gabon). Certains pays du Sud ont rappelé la nécessité de la coopération internationale et leur besoin de financement. D'autres, le Venezuela en tête et notamment la Norvège, ont invité l'UNESCO à jouer un rôle actif dans le dossier sur l'exode des cerveaux.

Le Guatemala, appuyé par de nombreux pays a demandé à l'UNESCO d'accorder une attention particulière à la diversité linguistique et à l'éducation multilingue (DR.95) tandis que l'Islande s'inquiète de l'influence de l'anglais sur les cultures locales. Le Canada a joué un rôle stratégique dans le débat

sur le projet de résolution afin d'en ajuster le libellé en concordance avec la DR.13 canadienne sur la diversité culturelle.

3. Débat sur les instituts éducatifs de l'UNESCO (mercredi, 10 novembre 1999 [après-midi et soirée])

La session consacrée aux instituts de l'UNESCO dans le secteur de l'éducation était divisée en deux parties. En premier lieu, les présidentes et présidents des Conseils d'administration de quatre instituts (le Bureau international d'éducation (BIE), l'Institut international de planification de l'éducation (IPE), l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE) et le nouvel Institut pour les technologies de l'information dans l'éducation (ITIE) ont présenté une série d'exposés. Les deux instituts de récente création, l'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC) et l'Institut international de l'UNESCO pour le développement des capacités en Afrique (IICBA), n'ont pas présenté de rapports, omission qui a attiré les critiques de plusieurs délégués, lesquels n'ont pas estimé avoir reçu une explication adéquate de l'absence de ces rapports.

Tous les rapports d'instituts résumaient des documents écrits et distribués, remerciaient le directeur général de son appui, et encourageaient la Commission II à approuver les résolutions relatives à leur fonctionnement. L'ITIE, plus que tout autre institut, soulignait la coopération et la coordination, éléments indispensables de la réussite.

Pendant la deuxième partie de la session, 29 pays avaient demandé la parole, l'intervention du Canada venant en troisième place (voir l'intervention 2 dans les annexes). Dans sa prise de position, le Canada s'est déclaré favorable à l'œuvre des instituts existants et a mis l'UNESCO en garde contre la création d'une multitude d'instituts nouveaux en l'absence d'un plan stratégique pour l'éducation.

La Nouvelle-Zélande, dans son exposé qui a suivi immédiatement l'intervention du Canada, s'est insurgée beaucoup plus nettement contre la prolifération des instituts, déplorant l'absence d'une planification stratégique, exhortant l'UNESCO à s'abstenir de créer de nouveaux instituts puisque cette tendance minait la crédibilité de l'Organisation, et revendiquant une évaluation de l'utilité des instituts, étant donné que 43 p. 100 du budget du secteur de l'éducation est consacré à leur fonctionnement.

À l'appui de la position canadienne, plusieurs autres pays (Allemagne, France, Roumanie, Suisse) ont rappelé le rapport et la recommandation du vérificateur, ont mis l'UNESCO contre le dédoublement et l'absence d'orientations stratégiques, et se sont déclarés inquiets de la grande diversité de structures et de formats que ces instituts et d'autres organes adoptaient.

Les interventions favorables portaient exclusivement sur des instituts individuels, situés dans la plupart des cas dans le pays ou la région du délégué.

Vu l'accumulation des critiques, le directeur général adjoint pour l'éducation a pris la parole à la conclusion de la session. Sur un ton plutôt hautain et sarcastique, il s'est déclaré étonné d'entendre réclamer l'adoption d'un plan stratégique alors que le document 30C /5 représentait selon lui le véritable plan stratégique de l'UNESCO, élaboré en consultation avec les États membres.

Il a également déclaré qu'une évaluation externe de l'UNESCO et des instituts avait été entreprise et que tous les pays devraient l'avoir reçue. Il a souligné que le secteur de l'éducation collaborait étroitement avec le directeur général dans le cadre de la décentralisation, et qu'il considérait les instituts comme des partenaires importants et des membres d'une grande famille. L'évaluation externe entreprise par l'UNESCO répondrait à bon nombre d'aspects de la position canadienne.

4. Débat sur le projet transdisciplinaire pour une culture de la paix (jeudi, 11 novembre [avant-midi et après-midi])

Les membres dans l'ensemble se réjouissent, au même titre que le Canada dans son intervention (voir Annexe, intervention 3), de l'intégration du projet transdisciplinaire «Vers une culture de la paix» dans le secteur de l'éducation. Ils partagent l'orientation politique d'ensemble du projet tout en soulignant la nécessité que cette culture de la paix s'intègre à tout le processus éducatif formel et non formel, et ce, à tous les âges de la vie. Plusieurs États membres ont mis l'accent sur la petite enfance. La teneur des contenus de ce programme va de l'éducation multilingue, l'éducation aux droits, à l'éducation physique et aux sports. Plusieurs pays ont présenté des pratiques diverses qui semblent converger vers l'éducation à la citoyenneté. Enfin, la déclaration de l'Année internationale de la Culture de la paix en l'an 2000 est perçue comme une bonne façon d'amorcer le XXI^e siècle à condition que la mobilisation qu'elle suscite se traduise par des activités de suivi dans les prochaines années.

5. Débat sur les projets de résolution (jeudi, 11 novembre [après-midi] et vendredi, 12 novembre [avant-midi])

Le débat sur les projets de résolution s'est déroulé en deux sessions consécutives. Le débat visait à adopter les projets de résolution contenus dans le Grand programme I (30C/5), les décisions requises pour les autres points à l'ordre du jour et les projets de résolution (DRs) transmis par les États membres. Le débat était organisé en trois étapes :

- Une première étape visait à adopter les résolutions des divers documents soumis à l'ordre du jour, incluant les DRs les concernant;
- Une deuxième étape du débat portait sur les DRs du Grand Programme I;
- Une troisième étape concernait les résolutions du Grand Programme I et les paragraphes afférents du 30C/5.

Avant l'étude des projets de résolution, le représentant du Directeur-général, Colin Power a répondu aux points soulevés dans les trois débats de programme qui ont précédé. Dans sa réponse, M. Power a fait écho à plusieurs préoccupations soulevées par le Canada dans ses interventions : la priorité qui doit être redonnée à l'éducation au sein de l'UNESCO; l'importance du suivi des Conférences et leur lien avec la planification stratégique du secteur; le soutien à long terme du programme sur l'enseignement technique et professionnel, incluant la création du Centre de Bonn (Allemagne); la préoccupation des États membres quant au suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur; la cohérence du programme avec l'intégration des activités en culture de paix; la reconnaissance de l'apprentissage tout au long de la vie et la complémentarité des réseaux formels et informels d'éducation; l'effort pour éviter les dédoublements entre le Siège et les Instituts et l'importance de penser les réformes de l'éducation dans la perspective du passage à la société du savoir.

Dans les débats sur les projets de résolution, il faut souligner :

- l'adoption de la DR. 51, appuyée par le Canada, visant à lancer une Semaine internationale de l'éducation des adultes;
- l'adoption de plusieurs DRs soutenant la mise en place de Centres et d'Instituts associés avec l'UNESCO :
 - DR. 47 — Centre sous-régional en éducation scientifique en Asie Centrale et occidentale
 - DR. 61 — Antenne de l'Institut international de planification de l'Éducation (IIPÉ) au Gabon
 - DR. 76 — Institut de l'UNESCO pour une éducation de qualité en Europe centrale et orientale

DR. 86 — Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale.

DR. 90 — Centre de formation des formateurs dans la région arabe.

Le Canada a exprimé des réserves sur l'ensemble des DRs visant la création de Centres et Instituts rappelant sa position d'ensemble présentée lors du débat II sur les Instituts. Ce débat a permis de mettre en lumière l'ambiguïté entre le développement et la création d'Instituts par l'UNESCO et les accords de coopération convenus avec les organismes existant dans les États membres. Ce débat est par ailleurs venu renforcer la nécessité de clarifier les critères et conditions d'un tel développement.

- Le projet de résolution DR. 95, proposé par le Guatemala et l'Équateur, et soutenu par plusieurs délégations, proposait que l'UNESCO favorise et encourage l'apprentissage d'une langue seconde au moins, processus désigné dans le projet de résolution sous le nom de «pluralité linguistique» ou multilinguisme.

Le Canada a proposé quatre modifications à ce projet de résolution :

- Élimination de toute allusion à un «nouvel ordre linguistique»;
- Élimination de toute allusion à l'«éducation bilingue»;
- La transformation de la liste de mesures prescriptives contenues dans la recommandation 2 en liste de stratégies possibles pour réaliser les objectifs;
- Le transfert de la recommandation 4 (portant sur la création de «Comités nationaux et/ou régionaux chargés d'étudier la pluralité linguistique et de formuler des recommandations à ce sujet») à la recommandation 2, afin d'en faire l'une des stratégies possibles pour parvenir aux objectifs de la résolution.

Cette proposition a suscité l'une des rares discussions authentiques des sessions de la Commission. Les modifications proposées par le Canada ont obtenu une large adhésion et le DR a été adopté avec les modifications proposées par le Canada.

6. Débat sur l'UNESCO au XXI^e siècle (samedi, 12 novembre [après-midi] et 13 novembre [avant-midi])

Les délégués ont réaffirmé l'importance de renforcer le rôle de l'éducation dans la contribution à la solution des problèmes actuels. Les participants ont mis l'accent sur le rôle éthique et moral de l'UNESCO, sur son rôle de forum intellectuel et son rôle humanitaire. Le partenariat au niveau multilatéral, la nécessité d'atteindre l'éducation pour tous, l'intégration des jeunes dans les processus de l'UNESCO, la démocratisation, l'accent mis sur la qualité des résultats sont au nombre des préoccupations énoncées.

Le document de travail 30C/49 a été très apprécié. L'Équipe spéciale de réflexion sur l'UNESCO au XXI^e siècle, présidée par M. Michel Agnaïeff, aussi président de la Commission canadienne pour l'UNESCO, devra concilier la nécessité d'ancrer l'avenir dans l'histoire de l'UNESCO (recommandations, conventions, etc.) et la nécessité de réinventer, de revitaliser l'organisation. Dans son intervention (voir Annexe, intervention 4), le Canada a abordé la majorité de ces thèmes, rappelant aussi la nécessité d'une vision stratégique et d'une démocratisation, des éléments auxquels ont fait écho d'autres pays.

ANNEXES

Annexe I : Rapport conjoint Banque mondiale/UNESCO sur l'enseignement supérieur

Président : M. Serageldin (Banque mondiale)

Participants :

- **Pr. Henry Rossousky (É.-U.)**
- **Karl Tham (Suède)**
- **Kamal Ahammad (É.-U., Bangladesh)**
- **Colin Power (UNESCO)**
- **Karl Seddoh (UNESCO)**

Le 12 novembre, une tribune sur le thème de «L'enseignement dans les pays en voie de développement» réunit les membres du Groupe de travail sur l'enseignement supérieur et la société convoqué par la Banque mondiale et l'UNESCO et cofinancé par plusieurs organismes, avec pour partenaire la Swedish International Development Agency (SIDA).

Le professeur Rossousky, coprésident du groupe de travail, présente un survol du rapport de ce dernier, lequel sera publié en février 2000. Il souligne le fait que l'enseignement supérieur a été négligé au profit de l'éducation primaire et secondaire, et qu'il n'est que temps de renverser cette politique, puisque le développement économique et social dans le Sud est étroitement lié au niveau de développement des systèmes d'enseignement supérieur. Les économistes n'ont pas tenu compte des avantages indirects de l'enseignement supérieur dans l'analyse du rôle de ce dernier dans le développement, ni des obstacles qui entravent la réalisation de cette mission.

Le rapport porte sur cinq grands thèmes :

- l'enseignement supérieur et l'intérêt public, et les moyens de protéger les aspects dont le marché ne peut se charger;
- la nécessité d'un point de vue systématique sur un système d'enseignement supérieur rationnel, stratifié et surveillé;
- une étude approfondie de la gestion et en particulier de certains principes de base pour une bonne gestion des établissements d'enseignement supérieur;
- la place de la science et de la technologie dans l'enseignement supérieur et son rôle clé dans le rétrécissement de l'écart entre Nord et Sud;
- une forte insistance sur le développement de la capacité intellectuelle générale, par le biais d'un solide enseignement général, spécifique à chaque pays et complétant la spécialisation.

M. Colin Power, directeur général adjoint pour l'éducation, ainsi que le directeur de la Division de l'enseignement supérieur, M. Komhlavi Francisco Seddoh établissent un lien avec la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (WCHE). Ces deux intervenants soulignent le processus consultatif et la démarche axée sur le consensus qui ont mené à la déclaration de base annoncée à la Conférence mondiale. Les représentants de l'UNESCO se déclarent d'accord avec les déclarations du groupe de travail et se disent heureux de constater une telle coïncidence des préoccupations, formulant le vœu que la Banque mondiale joue un rôle de partenaire actif dans le suivi déjà en cours de la Conférence mondiale.

Pendant la période des questions, des interventions du Nigeria, de Libye, du Kenya, de l'Association internationale des universités (AIU), de l'International Union of Catholic Students, d'Inde, d'Autriche, de République dominicaine, de Jamaïque, de Zambie et de l'International Organization of University Women permettent de déterminer que le groupe de travail n'est pas le porte-parole de la Banque

mondiale, mais présente plutôt son rapport aux autorités nationales ainsi qu'à la Banque mondiale. Les intervenants formulent le vœu que les efforts conjugués du groupe de travail et de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur débouchent sur une plus grande mobilisation du soutien des travaux dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Annexe II : Conférence internationale sur l'éducation (CIE)

La Table Ronde sur la Conférence internationale de l'éducation (CIE), organisée pour mettre les délégués au courant des progrès réalisés jusqu'ici dans la planification de la Conférence (prévue en 2001) et pour recueillir leurs avis, a dû être annulée en raison d'une grève du personnel technique de soutien de l'UNESCO.

M. Jean-Pierre Regnier, secrétaire du groupe de travail de l'organisation de la CEI, présente un bref rapport oral à la Commission II (Éducation), dans lequel il résume le thème, la structure et la participation proposés à la CIE. Ce rapport de 15 minutes a été présenté à la fin de l'une des séances de la Commission II.

11/22/99

**NOTES FOR INTERVENTION BY
THE HONOURABLE ANDREW PETTER**

**MINISTER OF ADVANCED EDUCATION AND TECHNOLOGY
BRITISH COLUMBIA**

Chief Spokesperson for Education
Canadian delegation

Major Programme I - Education for all throughout life

UNESCO GENERAL CONFERENCE

COMMISSION II (EDUCATION)
PARIS, NOVEMBER 9-13, 1999

Mr. Chair
Distinguished delegates

Introduction

This debate provides us with an opportunity to examine ways that we can work together to improve the quality of life for the members of our societies. All over the world, as decision makers, we are looking for ways to meet the challenges of an increasingly complex world that is changing rapidly. We must be able to make adjustments in our education strategies to ensure that our education services are responsive to learner needs, that we are maintaining high quality education services, that our programs at all levels are accessible, that we facilitate mobility, and finally, that we are accountable to our stakeholders.

Major Programme I - Education for all throughout life

In the context of the re-examination of UNESCO's future role, I am very pleased, on behalf of the Canadian delegation, to be able to make some comments on *Major Programme I - Education for all throughout life*. Since time will not permit me to review the entire program, I shall limit myself to a few aspects that are particularly significant for Canada.

The Canadian delegation would like to congratulate the Director General and his staff for the hard work that has gone into the preparation of the Draft Programme and Budget. With respect to Major Programme I, we were particularly pleased and satisfied to see that a number of the concerns that we have expressed in past years have been addressed.

The two transdisciplinary projects «*Education for a Sustainable Future*» and «*Towards a Culture of Peace*» have now been integrated into the education sector, as had been requested many times. This seems to us a step in the right direction. Much, however, remains to be done to integrate these projects into the program proper.

In Canada, we devote particular attention in our actions to the follow-up of conferences organized by UNESCO, as well as to work involving reflection on education. We note with satisfaction that the Draft Programme and Budget give considerable attention to this dimension, especially to the follow-up of the Report of the International Commission on Education for the Twenty-first Century, the World Conference on Higher Education, and the Second Congress on Technical and Vocational Education, as well as to the follow-up to the 5th International Conference on Adult Education, under the auspices of the UIE in Hamburg.

Canada also welcomes the addition of a new intersectoral project on «*The Status and Training of Teachers*.» Indeed, how could we contemplate a renewal of education without giving pride of place to teachers, who are at the heart of the act of educating? Nonetheless, although this project refers to the work of the 45th session of the ICE on «*Enhancing the Role of Teachers in a Changing World*,» it appears to us to bear little relation to that work. The strategy for action focusses largely on new information and communication technologies, a focus for action that appears too narrow, given UNESCO's own diagnosis in this area.

The appearance of regional strategies is also to be commended, although we are concerned about the overall consistency among these regional strategies, the education institutes' action plans, and the areas on which action is focussed within the education program.

With respect to the content of the programme, we are pleased to see the strategy for addressing illiteracy through education and community development, and for integrating early childhood and family education. It is also, in our view, highly appropriate to focus on ways of reaching those who are excluded, marginalized youth, girls and women, as well as refugees and displaced persons from

countries ravaged by war. However, we noted that no mention is made, in this regard, of the 5th International Conference on Adult Education, held in Hamburg in July 1997, nor of the UNESCO Institute of Education (UIE) as a possible partner for implementing these strategies.

We are encouraged by the fact that UNESCO is beginning to place more emphasis on secondary education. We welcome the intention to improve, diversify and develop secondary education, in collaboration with the International Bureau of Education, which has taken on a new direction as a centre for educational content.

The 2nd Congress on Technical and Vocational Education, held in Seoul, put forward proposals for the renewal of technical and vocational education. We are pleased to see that the follow-up to this Congress has been so rapid and broad. In this area, it is essential to work in concert with the International Labour Organization (ILO).

The two major proposals formulated by the Seoul Congress are the launch, starting in 2000, of a long-term international program on technical and vocational education at UNESCO headquarters, and the creation of an international centre in Bonn, Germany, to stimulate information exchange among national UNEVOC centres. It will be essential to distinguish clearly between the role and the tasks of the long-term program at UNESCO headquarters and those of the Bonn International Centre. This is not made sufficiently clear in the documentation provided for the Conference. Headquarters could provide orientation and overall coordination for the program and the Bonn International Centre could direct the network of UNEVOC centres. Without such clarification, duplication is inevitable. It will be necessary to ensure that the work of the Bonn Centre complements that of the Hamburg Institute in adult education.

Finally, as part of the follow-up to the Seoul Congress, we must aim to revise standard-setting instruments in the area of technical and vocational education.

While we are pleased to see that follow-up to the World Conference on Higher Education is being given priority attention, we note that the follow-up program that has been established focusses mainly on structure and dissemination. Although we recognize that dissemination of conference findings is essential at this stage, Canada had hoped that content and themes would be emphasized. In Canada, we are pleased to be involved in the follow-up by participating in the international committee and we are examining ways that we can follow-up within Canada.

I would like to point out that Canada has undertaken the preparation of our first report on the implementation of the Recommendation Concerning Higher Education Personnel.

In the area of international cooperation in higher education, we agree with the focus on evaluation and the viability of the UNITWIN/UNESCO Chairs network. Based on our concern for regional balance and the viability of this network of UNESCO-associated educational institutions, we believe that it would be wiser to look at an external evaluation during this biennium, in order to plan for future development on a solid basis. In this regard, Canada supports Draft Resolution 43, proposed by France, Denmark, Finland, Senegal, Spain and Greece, in order to review and define the criteria for granting UNESCO Chair status.

Despite the strengths identified in 30C/5, we would like to point out a major oversight. The education program makes no reference to the audit performed by the External Auditor in 1998. That audit identified significant problems in the education sector that are not taken into consideration in the program submitted for this 30th General Conference. As well, 30C/5 contains nothing about implementing the auditor's recommendations. This is all the more alarming, since the main recommendation – developing a strategic plan for the education sector -- seems to us deserving of the highest priority.

In that connection, we would also like to raise a few other important issues. The lack of strategic planning in education concerns us all the more since the program is growing ever more decentralized, as can be seen by the increasing number of institutes, and the proportion of decentralized funds in the budget, which reaches 81.1%, the highest proportion in any UNESCO sector of activity.

While decentralization may have some advantages, it could lead to a dismantling of the education sector, despite assurances to the contrary by the Director General. At the very least, it is likely to lead to a lack of consistency and coherence in UNESCO's actions in education. This is a concern that was raised by Canada and other member states at the last General Conference in 1997 and it continues to be an issue that we in Canada feel must be addressed.

We are particularly worried about the consistency of the education program and the complementarity and synergy among actions, at headquarters and the various education sections, in the ever-increasing number of institutes, as well as within regional strategies and intersectoral and transdisciplinary projects. In this regard we would again stress the importance of evaluating and monitoring projects, an imperative that we feel is still lacking in UNESCO's work culture, although it is essential to the adjustment of programs in order to maintain their relevance.

Finally, I would like to mention a serious concern that Canada has about the decrease in the share of the UNESCO budget devoted to education. At a time when UNESCO's discourse waxes eloquent about the central role that education plays in building a culture of peace and in strategic development, at a time when all major United Nations conferences are recognizing the fundamental role of education in meeting the challenges of the next century, it is regrettable that UNESCO is giving less and less priority to education in its overall program.

Although 30C/5 states that education occupies a central place in UNESCO's work, the education sector's budget has shrunk from 40% to 30% of program funds over the past decade. This decrease in the education budget is accompanied by a growing reliance on extra-budgetary resources, which currently amount to 47.8% of the education program budget. It might appear that this concern about decreased funding in the basic budget is addressed by outside funding. However, given the lack of a strategic vision, the increasing number of institutes, and the apparent haphazard decentralization that is taking place, there is a considerable risk that external funders will exert growing influence on the development of UNESCO's education work and divert the organization from its original mandate.

Mr. Chair, thank you for the opportunity to make these remarks. Canada will have some comments later on other matters on our agenda.

Thank you Mr. Chair

Notes d'intervention

Débat sur les Instituts de l'UNESCO pour l'Éducation
Grand Programme I : L'éducation pour tous tout au long de la vie

Allocution prononcée par
M. Jacques Proulx
Président de la Commission sectorielle de l'Éducation

Commission canadienne pour l'UNESCO

**Porte-parole en éducation
Délégation canadienne**

30e Conférence Générale de l'UNESCO
Commission II (Éducation)
Paris, 9 au 13 novembre 1999

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les délégués,

Nous voulons tout d'abord souligner notre appréciation ainsi que la pertinence de ce débat spécifique consacré aux Instituts de l'UNESCO pour l'éducation.

D'entrée de jeu, nous nous réjouissons de constater l'**intégration** de plus en plus soutenue entre les programmes des Instituts et le Grand programme en éducation, ce qui est un pas dans la bonne direction pour une meilleure coordination entre le Siège et les Instituts. Nous tenons également à souligner l'**apport des Instituts à l'action de l'UNESCO** et la qualité du travail accompli. À ce titre, nous avons noté l'engagement concret des Instituts dans le suivi des Conférences en éducation.

Nous aimerions citer quelques exemples:

Le leadership de l'**Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)** dans le suivi de la 5e Conférence internationale sur l'éducation des adultes est particulièrement actif et stimulant. Le rôle de l'IUE comme catalyseur de ces activités y est pour quelque chose. On peut le constater à la lecture du projet de résolution déposé par le Royaume-Uni (DR.51) visant à créer une Semaine des Nations Unies pour les apprenants adultes que le Canada appuie puisqu'elle est introduite en respectant la Journée internationale de l'alphabétisation.

Dans le cadre de ce suivi, la Commission canadienne pour l'UNESCO a publié une trousse d'animation intitulée « *Renouveler notre vision de l'éducation des adultes* », trousse qui vous est distribuée aujourd'hui dans cette salle.

La nouvelle orientation du **Bureau international d'éducation (BIE)** comme centre international chargé des contenus de l'éducation est prometteuse. De même, le rôle du BIE dans le suivi du rapport Delors sera mis en valeur dans le cadre de la préparation de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) qui permettra de mettre en commun et de partager les réalisations en matière de curriculum, de stratégies d'apprentissage et de moyens d'enseignement.

Le rôle de l'**Institut international de planification de l'éducation (IPE)** dans le cadre de la réforme et de la reconstruction des systèmes éducatifs n'est plus à démontrer. Dans le cadre du suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, l'IPE pourra jouer un rôle essentiel en regard de la gestion des institutions d'enseignement supérieur.

Enfin, il faut se réjouir de voir l'**Institut international pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)** engagé dans le nouveau projet intersectoriel sur la « *Condition et la formation des enseignants dans la société de l'information* ». Ce projet se situe également dans le suivi des recommandations de la 45e Conférence internationale de l'éducation sur le rôle des enseignants.

Ceci dit, il nous faut réitérer notre inquiétude face à la décentralisation du secteur de l'éducation et au **développement accéléré de nouveaux Instituts** dont la création ne semble pas répondre à une vision d'ensemble. La présence de l'UNESCO dans les diverses régions du monde peut être perçue positivement. De notre point de vue la multiplication des acteurs, sans une vision stratégique proposée, débattue et convenue entre les États membres de l'UNESCO, fait de la coordination d'ensemble un exercice aussi difficile que périlleux.

Face à cette situation, le **Conseil exécutif** a demandé que soit examiné avec soin la question de la coordination entre les Instituts et entre les Instituts et le Siège en se fondant sur la résolution 29 C/7 de la Conférence générale et sur l'audit du Commissaire aux comptes. S'il faut reconnaître les efforts réalisés par l'UNESCO en vue d'assurer une meilleure coordination, cette coordination ne peut

cependant tenir lieu de vision et de planification stratégique tel que recommandé par le Commissaire aux comptes dans l'audit du secteur de l'éducation.

En conséquence, nous souhaiterions que l'UNESCO prenne en considération les suggestions suivantes :

- mettre en oeuvre la Recommandation du Commissaire aux comptes concernant le développement d'une vision stratégique pour le secteur de l'éducation,
- clarifier les critères et conditions devant mener à une décentralisation des activités, comme l'a également demandé le Conseil exécutif (30C/20) lors des travaux de la Commission administrative, c'est-à-dire consolider les Instituts existants et faire en sorte que le développement de nouveaux Instituts et centres associés à l'UNESCO découle de cette vision stratégique et des critères et conditions préalablement définis.

Monsieur le Président,

En terminant, nous tenons à dire que notre intervention se veut une critique constructive en vue de renforcer la cohérence de l'action de l'UNESCO et d'assurer la viabilité financière et la pertinence des Instituts actuels et de ceux à venir afin qu'ils constituent un réel bénéfice pour les citoyennes et citoyens des pays et des diverses régions du monde. C'est notre souci de l'efficacité et de la crédibilité de l'UNESCO qui a inspiré nos propos.

Merci monsieur le Président.

Notes d'intervention

Débat sur les activités transdisciplinaires
du projet «Vers une culture de paix»

Grand programme I : L'Éducation pour tous tout au
long de la vie

Allocution prononcée par

M. Robert Bisailon

Sous-ministre adjoint à l'Éducation préscolaire
et à l'enseignement primaire et secondaire
Ministère de l'Éducation du Québec

Porte-parole en éducation
Délégation canadienne

30^e Conférence générale de l'UNESCO
Commission II (Éducation)
Paris, 9 au 13 novembre 1999

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les délégués,

Nous voulons tout d'abord noter que l'intégration dans le secteur de l'éducation des projets «*Éduquer pour un avenir viable*» et «*Vers une culture de paix*» correspond à la nécessité d'arriver à une vision de plus en plus cohérente au sein de l'UNESCO et du programme en éducation.

Le développement d'une **culture de la paix** rejoint la mission même de l'UNESCO. Il s'agit d'un but fondamental de l'UNESCO à situer au cœur de ses activités. Cependant, cette mission doit prendre appui sur les stratégies en éducation, en sciences et en culture, s'y intégrer et les inspirer plutôt que de se développer en périphérie.

Dans ce cadre, il est essentiel pour l'UNESCO d'établir le fil conducteur qui donnera une **cohérence** aux multiples cadres de référence en ce domaine. Seule l'intégration des termes, des contenus et des interventions, plutôt que leur juxtaposition permettra de développer la cohérence recherchée. En effet, chaque fois que nous éduquons aux droits de l'homme, à la compréhension internationale, à la citoyenneté, à la diversité culturelle, à la tolérance, à la non-violence, à l'environnement et au développement durable, nous contribuons au développement d'une culture de la paix. Chaque fois ainsi nous faisons des pas pour «**Apprendre à vivre ensemble**», ce défi central du 21^e siècle que le Rapport Delors a su identifier avec tant de pertinence.

Cet apprentissage du vivre ensemble fait partie de cette **vision cohérente**, maintes fois réclamée par le Comité consultatif pour l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la démocratie, à la compréhension internationale et à la tolérance et d'ailleurs recommandée par le Groupe de travail du Conseil exécutif dans sa stratégie globale sur l'éducation relative aux droits de l'homme (30C/13).

Cette cohérence doit également se traduire au niveau des instruments d'action de l'UNESCO. La **Recommandation 74** sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales demeure l'instrument normatif fondamental en la matière. Lors de la **44^e Conférence internationale de l'éducation (CIE)**, les ministres de l'Éducation ont réitéré l'importance de cette Recommandation et adopté un cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie.

Les **rapports Perez De Cuellar et Delors** se sont ajoutés comme des références additionnelles, l'un pour aider à concilier culture et développement, l'autre pour inspirer les réformes de l'éducation au prochain siècle.

Enfin, la **46^e Conférence internationale de l'éducation (CIE)** dont le thème sera: «*Contenus de l'éducation et stratégies d'apprentissage pour apprendre à vivre ensemble pour le 21^e siècle: problèmes et solutions*», nous permettra de prolonger cette vision jusque dans les contenus et les pratiques en éducation. Mais déjà nous pouvons identifier quatre stratégies en ce sens.

La culture de la paix ne peut s'enseigner en dehors du curriculum ni même être enfermée dans une matière. Elle doit être une vision qui s'inscrit dans les programmes et en imprègne les **contenus**. Par exemple, un lien doit être établi entre la conquête des droits humains, le développement des institutions démocratiques, l'histoire et la géographie. En ce sens, l'attention apportée dans le document 30C/5 à la **révision des manuels** d'histoire et de géographie nous semble une approche intéressante.

Les **pratiques éducatives** sont aussi essentielles pour «Apprendre à vivre ensemble». Le développement d'attitudes civiques dans la classe, l'utilisation d'une pédagogie de la coopération, ou encore l'exercice d'une citoyenneté active au sein de l'école ont autant d'importance que la révision des contenus.

Reconnaissant que la **diversité culturelle et linguistique** constitue l'une des principales richesses de l'humanité, nous ne pouvons que souscrire à l'enseignement des langues et à la mise en valeur du patrimoine linguistique comme facteurs essentiels pour le développement de la compréhension entre les peuples et du dialogue pour la paix.

Il faut enfin assurer la **formation des maîtres** en conséquence. La mise en place de Chaires UNESCO au sein des facultés d'éducation nous apparaît donc appropriée.

Ce n'est que grâce à de telles stratégies que nous saurons relever ce défi central du prochain siècle : Apprendre à vivre ensemble, comme condition essentielle de l'établissement d'une culture de paix.

**NOTES FOR INTERVENTION BY
THE HONOURABLE ANDREW PETTER**

**MINISTER OF ADVANCED EDUCATION AND TECHNOLOGY
BRITISH COLUMBIA**

**Chief Spokesperson for Education
Canadian delegation**

UNESCO in the 21st Century

UNESCO GENERAL CONFERENCE

**COMMISSION II (EDUCATION)
PARIS, NOVEMBER 8-13, 1999**

Mr. Chair
Distinguished delegates

Introduction

The special Task Force recently approved by the Executive Board will bring forward detailed recommendations for UNESCO in the 21st century. However, on behalf of the Canadian delegation, I would like to mention a few of the major issues that we feel should be addressed if UNESCO is to meet the challenges of the future.

1. Centrality of education

As we move towards greater globalization and our societies become more and more knowledge-based, the place that education plays in promoting human development and fostering global harmony will become increasingly significant.

The Universal Declaration of Human Rights states: «Education shall be directed to the full development of the human personality and to the strengthening of respect for human rights and fundamental freedoms. It shall promote understanding, tolerance, and friendship among nations, racial or religious groups, and shall further the activities of the United Nations for the maintenance of peace.»

This role for education will be even more important in the years ahead. In the 21st century, access to education will be the currency that will determine the success both of individuals and of nations. And ensuring that that currency is fairly and adequately distributed to all the peoples and countries of the world will be essential to promoting and achieving equality and global peace.

For this reason, it is critical that UNESCO restores the central role that education plays in its work and provides greater leadership in this area.

Important steps have already been taken in this direction through the Delors and Perez de Cuellar reports and the major international conferences that UNESCO has organized.

Canada suggests that these steps be further advanced through the development of a comprehensive and coherent strategic plan, of the kind contemplated in the Auditor's Report, to guide UNESCO's educational initiatives in the years ahead. Such a plan should be the instrument for integrating three themes – learning to live together; education throughout life; and cultural diversity -- into UNESCO's future activities.

2. Mission and strategic vision of UNESCO

The need for a strategic plan does not imply the need for change in our strategic vision. On the contrary, Canada believes that the mission and goals of UNESCO, as set out in the Act that created the organization, should be reaffirmed. The organization's critical, ethical, and humanist perspective is sufficiently inspiring to carry it into the next century. **In summary, we feel that UNESCO's role as a forum for moral and intellectual leadership should be strengthened.**

UNESCO should also reaffirm the multilateral character of its work. UNESCO remains unique among multilateral and international bodies because its *raison d'être* is to build peace by empowering and encouraging the human spirit through intellectual cooperation.

However the way that UNESCO sets about fulfilling this mission needs to be clarified. The proliferation of projects involving support and technical cooperation has resulted in more and

more bilateral arrangements and runs the risk of duplication of effort with the work of other national or international organizations.

For example, like several member states, Canada thinks that UNESCO needs to address how its role and functions fit with those of other UN agencies.

Another challenge for UNESCO is the increasing influence of regional intergovernmental institutions, such as the Council of Europe and the OAS. **Assessing the role of these various agencies, and determining their influence in UNESCO's spheres of action, will be essential in developing the organization's strategic plan.**

3. Greater democratization of UNESCO

Canada also feels that UNESCO needs to take steps to modernize and democratise its operations, requiring some fundamental changes in the organization's culture. In this process, it is critical that UNESCO become **more accountable** through broader public consultation, particularly with NGOs. This broader consultation should utilise existing national networks. In this regard, the status within UNESCO and within member countries of the National Commissions should be strengthened.

Making UNESCO more democratic also involves changing old and sometimes outdated models of decision-making and management. To achieve this, we have to encourage openness and transparency, with greater emphasis on engagement with, and accountability to, civil society. Systematic evaluation of UNESCO's activities, and increased transparency in financial management must also become hallmarks of the organization if it is to remain credible in the international community and accountable to its member states.

Finally, UNESCO's planning and programming cycle should be lightened significantly. In particular, the organization could benefit from re-examining, and streamlining, its two principal planning tools – the Medium Term Strategy and the corresponding Biennial Plans.

Conclusion

Mr. Chair, never has it been more important for there to be an organization at the international level, like UNESCO, with a mandate to promote a compassionate and progressive vision of education and its increasingly critical role in advancing human development and fostering world peace.

Never has it been more critical for UNESCO to provide effective and efficient leadership in pursuit of that vision.

And never has it been more essential for us to make the changes necessary to ensure that this organization becomes an even more dynamic and powerful force for world leadership on education issues in the years ahead.

Canada is confident that, together, we can bring about these changes. And Canada is committed to participating actively in that process.

Thank you Mr. Chair